TomTom GO CAMPER MAX / CAMPER MAX 2nd GEN Manuel d'utilisation



SOMMAIRE

MISE EN ROUTE	4
Installation du GPS	4
Mise sous/hors tension du GPS	4
Partage d'informations avec TomTom	4
Entretien de votre TomTom GO Camper Max/Camper Max 2nd Gen	4
CONNEXION À UN SMARTPHONE	5
Couplage de votre TomTom GO Camper Max / Camper Max 2nd Gen à vo smartphone	tre 5
Connexion à l'aide de la technologie sans fil Bluetooth®	5
Dissociation de votre smartphone	5
Vérification de la connexion de votre téléphone	5
CONNEXION À UN RÉSEAU SANS FIL	6
Connexion au réseau Wi-Fi®	6
Déconnexion du réseau Wi-Fi	6
MISE À JOUR DES CARTES, DES SERVICES ET DU LOGICIEL	6
Importance du téléchargement des mises à jour	6
Installation d'une mise à jour logicielle	6
Installation d'une région de la carte	6
Suppression d'une région de la carte	6
Mise à jour des régions de la carte	7
Réinitialisation de la carte	7
CARTE ET AFFICHAGE	7
Voir sur carte	7
Informations sur l'arrivée	7
Barre latérale	8
Zoom et orientation	8
Taille du texte et des boutons	8
Luminosité	8
Repositionnement des boutons dans le menu principal	8
CALCUL DE PARCOURS	8
PARCOURS PANORAMIQUES	9
ZONES A FAIBLES EMISSIONS	9

SON	9
Voix	9
Invites de guidage	9
Alertes et sons	9
Commande vocale	10
LANGUE ET UNITÉS	10
SYSTÈME	10
INFOS SUR LE VÉHICULE	10
Types de véhicules disponibles	10
Configuration du profil Voiture avec caravane	10
Configuration du profil Camping-car	10
Configuration du profil Voiture	11
GUIDAGE SUR CHANGEMENT DE VOIE	11
MES DESTINATIONS	11
Suppression d'une adresse de Mes destinations	11
Suppression d'une destination récente de Mes destinations	11
MES PARCOURS	11
RADARS	11
À propos des alertes radars TomTom	11
ALERTES RADARS	12
Signalement d'un radar	12
Mise à jour des données de localisation des radars et zones de dang	er12
ZONES DE DANGER ET ZONES À RISQUES	13
POINTS D'INTÉRÊT (PI)	14
Utilisation d'une liste de points d'intérêt sur votre TomTom GO Camper N Max 2nd Gen Sélection d'un point d'intérêt dans la liste ou sélection du mode	Max / Camp 14
carte pour afficher tous les points d'intérêt sur la carte	14
Toujours afficher l'emplacement des points d'intérêt de votre liste sur la	carte14
DÉPANNAGE	14
Le GPS ne s'allume pas ou ne répond plus aux commandes	14
ANNEXE	15
Informations ECC destinées à l'utilisateur	17

3

MISE EN ROUTE

Installation du GPS

- 1. Insérez l'embout du câble USB de votre GPS dans la fixation
- 2. Branchez l'autre extrémité du câble USB sur le chargeur
- 3. Branchez le chargeur sur l'allume-cigare de votre véhicule
- 4. Installez votre support sur une surface lisse (le pare-brise, la vitre côté conducteur ou le tableau de bord, par exemple, à l'aide de la fixation pour tableau de bord)

Assurez-vous que votre GPS ne gêne pas à l'accès aux éléments du tableau de bord ni aux commandes du véhicule, qu'il n'est pas placé devant les airbags ni les rétroviseurs, et qu'il n'obstrue pas votre champ de vision. Afin d'assurer une réception satellite optimale, faites en sorte que votre GPS reste à la verticale pendant l'utilisation.

« **Remarque :** pour que la batterie de votre TomTom GO Camper Max / Camper Max 2nd Gen tienne jusqu'à votre arrivée à destination, utilisez uniquement le chargeur de voiture fourni avec votre TomTom GO Camper Max. » / Camper Max 2nd Gen

Mise sous/hors tension du GPS

Allumez votre GPS en appuyant sur le bouton marche/arrêt

Maintenez le bouton marche/arrêt enfoncé pendant deux (2) secondes, puis appuyez sur **Éteindre** ou sur **Veille**.

Si vous maintenez le bouton marche/arrêt enfoncé pendant plus de cinq (5) secondes, votre GPS s'éteindra.

Partage d'informations avec TomTom

Lors de l'activation de votre TomTom GO Camper Max / Camper Max 2nd Gen(avec l'assistant de configuration), nous vous demanderons votre autorisation concernant le partage de vos données de localisation et de vos parcours enregistrés.

Ces données nous permettent d'améliorer nos produits. Les informations recueillies sont enregistrées sur votre GPS jusqu'à ce que nous les récupérions (elles seront alors anonymisées). Si vous utilisez les services TomTom (par exemple, les alertes radars ou les infos trafic en temps réel), nous aurons besoin de ces données de localisation pour vous fournir ces services. Une fois que vous avez défini vos préférences de partage d'informations, vous pouvez les modifier comme **\$uitDepuis le menu principal, rendez-vous dans Paramètres**

- 2. Appuyez sur **Système**
- 3. Puis sur Vos informations et confidentialité
- 4. Modifiez vos préférences en matière de partage d'informations

Pour en savoir plus sur les mesures que nous adoptons pour protéger votre vie privée, rendez-vous sur tomtom.com/privacy

Remarque : le partage d'informations permet le bon fonctionnement des services TomTom, notamment les services TomTom Traffic et Radars. Si vous refusez de partager vos données de localisation, vos services TomTom seront désactivés.

Entretien de votre TomTom GO Camper Max / Camper Max 2nd Gen

Afin d'optimiser les performances du GPS :

- 1. N'ouvrez pas le boîtier du GPS. L'ouverture du boîtier comporte des risques et annulerait la garantie de votre GPS.
- 2. Utilisez un chiffon doux pour essuyer et sécher l'écran de votre GPS. Évitez les nettoyants liquides.

CONNEXION À UN SMARTPHONE

Couplage de votre TomTom GO Camper Max / Camper Max 2nd Gen à votre smartphone

En connectant votre smartphone à votre GO Camper Max / Camper Max 2nd Gen, vous profitez de la sécurité offerte par les services TomTom, parmi lesquels les infos trafic en temps réel et les alertes radars.

Connexion à l'aide de la technologie sans fil Bluetooth®.

- 1. Activez le **Bluetooth** sur votre smartphone. Assurez-vous que la visibilité Bluetooth de votre smartphone est activée
- 2. Sur votre smartphone, rendez-vous dans **Paramètres**, puis activez Point d'accès mobile/Modem **Bluetooth**
- 3. Sur votre GPS TomTom, rendez-vous dans Paramètres > Bluetooth > Ajouter un téléphone
- 4. Suivez les instructions sur votre GPS TomTom
- 5. Sélectionnez votre smartphone dans la liste des périphériques disponibles
- 6. Sur votre smartphone, acceptez la demande de couplage
- 7. Sur votre GPS TomTom, appuyez sur **Coupler**. Vous pouvez désormais bénéficier des services TomTom

Dissociation de votre smartphone

Afin d'annuler le couplage de votre téléphone en toute sécurité, rendez-vous dans **Paramètres** et sélectionnez **Bluetooth**.

Dans **Téléphones couplés**, appuyez sur l'icône des **paramètres** à côté du nom de votre téléphone, puis choisissez Oublier.

Remarque : vous pouvez annuler le couplage depuis les **paramètres Bluetooth** de votre téléphone. La réinitialisation de votre GPS dissociera également votre téléphone.

Vérification de la connexion de votre téléphone

- 1. Rendez-vous dans le menu Paramètres et sélectionnez Bluetooth pour afficher la liste des téléphones visibles
- 2. Sélectionnez le smartphone auquel vous souhaitez vous connecter.

Remarque : assurez-vous que

- + Votre smartphone est détecté par votre GPS
- + Le Bluetooth est activé sur votre smartphone
- + Votre forfait data est activé

CONNEXION À UN RÉSEAU SANS FIL

Connexion au réseau Wi-Fi®

Vous pouvez mettre à jour le logiciel du GPS et les cartes via une connexion sans fil. Pour assurer la sécurité de votre GPS et pour accélérer les téléchargements, nous vous recommandons d'utiliser un réseau sans fil illimité (c'est-à-dire, personnel ou privé).

- 1. Depuis le menu principal, rendez-vous dans Paramètres
- 2. Sélectionnez un réseau sans fil, puis connectez-vous avec le mot de passe du réseau
- 3. Appuyez sur Terminé, puis sur Se connecter

Remarque : si vous n'avez pas accès à un réseau sans fil ou s'il est lent, vous pouvez effectuer des mises à jour sur votre GPS en utilisant la connexion Internet de votre ordinateur. Pour ce faire, il vous suffit de brancher votre GPS à votre ordinateur à l'aide d'un câble USB. Les cartes sont téléchargeables uniquement via Wi-Fi.

Déconnexion du réseau Wi-Fi

- 1. Depuis le menu principal, rendez-vous dans **Paramètres**
- 2. Sélectionnez le réseau sans fil auquel vous êtes connecté.
- 3. Appuyez sur Modifier, puis sur Oublier

Remarque : le réseau sans fil duquel vous venez de vous déconnecter reste visible dans la liste des réseaux disponibles, mais votre GPS ne se connectera plus automatiquement à ce réseau.

MISES À JOUR DES CARTES, DES SERVICES ET DU LOGICIEL

Importance du téléchargement des mises à jour

Pour vous assurer que vous disposez d'infos trafic et routières actualisées, nous vous conseillons de télécharger et d'installer les mises à jour de la carte, des services (par exemple, le service Radars) et du logiciel dès qu'elles sont disponibles.

Remarque : si vous interrompez ou annulez la mise à jour d'une région de la carte alors que le téléchargement a commencé, rendez-vous dans **Paramètres > Carte et affichage > Cartes téléchargées** pour relancer le téléchargement.

Installation d'une mise à jour logicielle

- 1. Rendez-vous dans Paramètres > Mises à jours et nouveaux éléments
- 2. Sélectionnez les mises à jour que vous souhaitez installer depuis la liste qui s'affiche. Dans cette liste, vous retrouverez également les éléments que vous avez achetés sur la boutique en ligne TomTom
- 3. Connectez-vous à votre compte TomTom dès que vous y serez invité(e)

👃 Maintenez votre GPS connecté à une source d'alimentation pendant les mises à jour.

Installation d'une région de la carte

- 1. Vérifiez que vous avez accès à une connexion Internet active via Wi-Fi
- 2. Rendez-vous ensuite dans Menu principal > Paramètres > Carte et affichage > Cartes téléchargées, et appuyez sur Ajouter

Suppression d'une région de la carte

- 1. Rendez-vous dans Menu principal > Paramètres > Carte et affichage > Cartes téléchargées, et appuyez sur Supprimer
- 2. Il vous suffit à présent de sélectionner la/les régions que vous souhaitez supprimer

Remarque : pour l'installation et la mise à jour des régions de la carte, une connexion en Wi-Fi est nécessaire. Si la connexion Internet au serveur TomTom est indisponible ou inactive, les boutons **Ajouter** seront désactivés.

Mise à jour des régions de la carte

Rendez-vous dans **Menu principal > Paramètres** > Carte et affichage **> Cartes téléchargées**. Si des mises à jour des régions de la carte sont disponibles, le statut n'indiquera plus **À jour**, mais **Mises à jour disponibles**. Pour télécharger ces mises à jour, procédez comme suit :

- 1. Rendez-vous dans Menu principal > Paramètres > Carte et affichage > Cartes téléchargées
- 2. Téléchargez et installez les mises à jour disponibles l'une après l'autre

Pour accélérer le téléchargement, vous pouvez sélectionner uniquement les pays que vous souhaitez mettre à jour. L'installation simultanée de plusieurs pays devra éventuellement se faire en plusieurs étapes.

Réinitialisation de la carte

En cas de problème avec une carte ou ses régions, vous pouvez restaurer votre carte de base. Pour ce faire, rendez-vous dans

Menu principal > Paramètres > Système > Réinitialiser une carte

Si une mise à jour du système est en attente, vous devrez procéder d'abord à cette mise à jour La carte de base actuelle et ses régions installées seront effacées du GPS, et une carte de base sera réinstallée. Vous recevrez alors un message vous demandant de réinstaller au moins une région de la carte.

CARTE ET AFFICHAGE

- 1. Depuis le menu principal, rendez-vous dans Paramètres
- 2. Appuyez sur Carte et affichage

Vous pouvez à présent modifier les paramètres suivants.

- + Couleurs diurnes et nocturnes
- + Menu
- + Voir sur carte
- + Informations sur l'arrivée
- + Barre latérale
- + Zoom et orientation
- + Taille du texte et des boutons
- + Luminosité

Voir sur carte

Depuis ce menu, vous pouvez activer tous les éléments que vous souhaitez afficher sur la carte.

- + Points d'intérêt (PI)
- + Guidage sur voie sur les autoroutes
- + Terrain vallonné
- + Nom de la rue actuelle
- + Barre d'échelle de la carte

Remarque : votre GPS se met en mode carte lorsqu'il affiche un parcours alternatif, et en mode guidage lorsque le véhicule se déplace.

Informations sur l'arrivée

Pour modifier les informations qui s'affichent dans la barre latérale, rendez-vous dans **Informations sur l'arrivée**. Vous pouvez sélectionner la distance restante ou le temps de trajet restant jusqu'à l'arrivée à destination ou jusqu'au prochain arrêt. Vous pouvez également régler votre GPS pour qu'il alterne automatiquement entre ces deux informations.

Barre latérale

Si vous souhaitez masquer la barre de parcours en mode conduite (pour qu'elle apparaisse uniquement en cas de besoin), rendez-vous dans **Barre latérale, et choisissez Masquer la barre latérale.**

Pour augmenter la taille de la barre de parcours en mode guidage et afficher les temps et distance estimés jusqu'au prochain embouteillage sur votre parcours, rendez-vous dans **Barre latérale, et choisissez Extra large.**

Pour choisir les catégories de PI que vous souhaitez afficher dans la barre latérale, rendez-vous dans

Barre latérale > Afficher dans la barre latérale, et sélectionnez les catégories de PI souhaitées.

Zoom et orientation

Vous pouvez régler les paramètres de zoom automatique sur la carte selon vos préférences. Faites votre choix parmi ces trois options :

- + Zoom avant sur les instructions
- + Zoom en fonction du type de route
- + Pas de zoom automatique

Réglez l'orientation de la carte en choisissant l'un des trois modes (3D/2D/2D nord en haut).

Taille du texte et des boutons

Rendez-vous dans **Taille du texte et des boutons** pour régler ces paramètres selon vos préférences. Vous pouvez choisir entre trois tailles (petite, moyenne ou grande). Appuyez ensuite sur **Appliquer cette modification** pour confirmer le réglage et redémarrer votre GPS.

Luminosité

Sélectionnez **Luminosité** pour régler les niveaux d'éclairage de l'écran. Vous pouvez régler les **luminosités diurne** et **nocturne** de manière distincte, à l'aide des barres de réglage individuelles.

Repositionnement des boutons dans le menu principal

- 1. Rendez-vous dans le menu principal
- 2. Appuyez pendant deux (2) secondes sur le bouton que vous souhaitez déplacer
- 3. Appuyez ensuite sur les flèches gauche ou droite pour déplacer le bouton
- 4. Touchez Terminé

Remarque : pour régler la position des boutons, vous pouvez également vous rendre dans les options de **modification** du menu principal, en appuyant sur l'icône en forme de crayon.

CALCUL DE PARCOURS

Depuis ce menu, vous pouvez choisir vos préférences relatives au calcul des parcours, notamment :

- + Type de parcours préféré (le plus rapide, le plus court, le plus efficace)
- + Ce qu'il faut éviter (transport par ferry/auto-train, routes à péage, chemins non goudronnés, voies de covoiturage, autoroutes, tunnels)
- + Recalcul de parcours (manuel, automatique, aucun)
- + Afficher/masquer le volet de comparaison des parcours

PARCOURS PANORAMIQUES

L'option Parcours panoramiques est disponible dans le menu principal du TomTom GO Camper Max / Camper Max 2nd Gen. Cette fonctionnalité permet à l'utilisateur de sélectionner une ou plusieurs étapes dans le mode carte pour que le GPS planifie automatiquement une virée. Le calcul de la virée dépend du niveau de dénivelé et de virages défini par l'utilisateur. Le GPS tient compte des paramètres de dimension (poids, hauteur, largeur, longueur et vitesse) et des restrictions routières en vigueur pour le type de véhicule sélectionné.

ZONES À FAIBLES ÉMISSIONS

Sur votre GO Camper Max / Camper Max 2nd Gen, vous pouvez activer l'affichage des avertissements visuels lorsqu'une zone à faibles émissions se trouve sur votre parcours ou lorsque vous êtes sur le point de pénétrer dans une zone de ce type. Pour activer cette option, rendezvous dans **Menu principal > Paramètres > Son > Alertes et sons > Avertissements Zone à faibles émissions.**

SON

- 1. Depuis le menu principal, rendez-vous dans Paramètres
- 2. Appuyez sur Sons

Voix

Parmi les différentes voix disponibles dans votre langue, choisissez celle que vous préférez pour les instructions de navigation et alertes.

Appuyez sur une voix pour en écouter un extrait. Avant de confirmer votre choix, vérifiez que vous avez bien sélectionné la voix souhaitée, puis appuyez sur la flèche Retour.

Invites de guidage

Vous pouvez choisir les informations que votre GPS vous indiquera à voix haute : **heure d'arrivée, instructions anticipées, numéros des routes, panneaux de signalisation, noms de rue** ou **noms de rue étrangers**. Pour activer la lecture à voix haute de certaines informations, appuyez sur le bouton correspondant.

Alertes et sons

Depuis ce menu, vous pouvez choisir les alertes que vous recevrez (radars, sécurité routière) et les situations dans lesquelles le GPS vous enverra un avertissement :

- + Caméras : Radars fixes et mobiles
- + Caméras : Zones de radars mobiles fréquents
- + Caméras : Zones de radars de tronçon
- + Caméras : Zones de radars
- + Caméras : Radars de feu rouge
- + Caméras : Radars sur route à circulation réglementée
- + Alertes de sécurité : Zones de danger
- + Alertes de sécurité : Zones d'accidents fréquents
- + Alertes de sécurité : Zones à risques
- + Alertes : En cas de vitesse excessive
- + Alertes : Embouteillage sur votre route

Vous pouvez aussi choisir d'activer ou non le retour sonore des interactions tactiles.

Remarque : vous pouvez choisir la fréquence des avertissements (jamais, lorsque vous approchez trop vite d'un embouteillage ou d'un radar, ou avant chaque radar et ralentissement sur le parcours).

Commande vocale

Choisissez la manière dont vous souhaitez utiliser la commande vocale (pour les **Parcours alternatifs**, ou pour les **Suggestions de destinations).**

LANGUE ET UNITÉS

- 1. Depuis le menu principal, rendez-vous dans Paramètres
- 2. Appuyez sur Langue et unités pour modifier les paramètres suivants :
- + Langue
- + Pays
- + Disposition/langue du clavier
- + Unités de mesure
- + Format date et heure

SYSTÈME

- 1. Depuis le menu principal, rendez-vous dans Paramètres
- 2. En appuyant sur Système, vous pouvez accéder à :
- + À propos
- + Réinitialiser l'appareil
- + Paramètres de **batterie**
- + Vos informations et confidentialité

INFOS SUR LE VÉHICULE

Depuis le menu principal, rendez-vous dans **Paramètres**, puis appuyez sur **Infos sur le véhicule** pour fournir des informations sur votre véhicule afin d'optimiser votre profil. Ce profil de véhicule affectera les itinéraires, les résultats de recherche, les points d'intérêt, les heures d'arrivée estimées et bien plus encore. Les données dépendront des **paramètres** de l'utilisateur et des régions sélectionnées.

Types de véhicules disponibles

- + Véhicule avec caravane
- + Camping-car
- + Voiture

Configuration du profil Voiture avec caravane

- + **Dimensions (L/I/H) :** configurez la longueur, la largeur et la hauteur (L/I/H) de votre véhicule en renseignant les champs correspondants
- + **Poids (brut/essieu) :** configurez le poids brut et le poids par essieu pour votre véhicule en renseignant les champs correspondants
- + Vitesse max. : configurez la vitesse maximale pour votre véhicule en renseignant les champs correspondants

Configuration du profil Camping-car

- + **Dimensions (L/I/H) :** configurez la longueur, la largeur et la hauteur (L/I/H) de votre véhicule en renseignant les champs correspondants
- + **Poids (brut/essieu) :** configurez le poids brut et le poids par essieu pour votre véhicule en renseignant les champs correspondants
- + Vitesse max. : configurez la vitesse maximale pour votre véhicule en renseignant les champs correspondants

Configuration du profil Voiture

+ Vitesse max. : configurez la vitesse maximale pour votre véhicule en renseignant les champs correspondants. Si la valeur renseignée est 0 (valeur par défaut), elle ne sera pas prise en compte pour déterminer les restrictions routières applicables et estimer les heures d'arrivée.

GUIDAGE SUR CHANGEMENT DE VOIE

Le guidage sur changement de voie vous aide à anticiper les bretelles de sortie et d'insertion, en vous indiquant la voie sur laquelle vous devez rester en fonction du parcours planifié. Cette fonctionnalité est facultative. Vous pouvez la masquer ou la désactiver. Pour **masquer le guidage sur changement de voie**, appuyez n'importe où sur l'écran de votre GPS. Pour le désactiver, rendez-vous dans **Menu principal > Paramètres > Carte et affichage > Voir sur carte**, puis désactivez le paramètre **Guidage sur voie sur les autoroutes**.

Remarque : le guidage sur changement de voie n'est pas disponible sur toutes les routes.

MES DESTINATIONS

Suppression d'une adresse de Mes destinations

- 1. Depuis le menu principal, rendez-vous dans Mes destinations
- 2. Appuyez sur Supprimer
- 3. Sélectionnez les adresses que vous souhaitez supprimer et appuyez sur Supprimer

Suppression d'une destination récente de Mes destinations

- 1. Depuis le menu principal, rendez-vous dans Mes destinations
- 2. Appuyez sur Destinations récentes
- 3. Puis sur Modifier la liste
- 4. Sélectionnez les destinations que vous souhaitez supprimer et appuyez sur Supprimer

MES PARCOURS

La fonction Mes parcours permet d'enregistrer et de retrouver un parcours en toute simplicité, qu'il s'agisse de votre trajet domicile-travail, de l'itinéraire de vos prochaines vacances ou de parcours que vous empruntez régulièrement pour rendre visite à vos proches. Vous pouvez créer vos propres parcours ou vous inspirer des milliers d'itinéraires proposés par la communauté RoadTrips sur www.mydrive.tomtom.com

RADARS

À propos des alertes radars TomTom

Le service d'alertes radars TomTom vous signale divers types de radars et zones de danger :

- + Radars fixes et mobiles : ces radars contrôlent la vitesse de passage des véhicules
- + Zones de radars mobiles fréquents : le GPS signale les zones où vous risquez de croiser des radars mobiles
- + Radar de tronçon : ce type de radar mesure votre vitesse moyenne entre deux points
- + Zones de radars : il s'agit des zones regroupant plusieurs radars
- + Radars de feu rouge : ces radars contrôlent les infractions routières au niveau des feux de signalisation
- + Radars sur route à circulation règlementée : le GPS vous indique les routes soumises à des restrictions
- + Zone d'accidents fréquents : le GPS signale les lieux où de nombreux accidents sont recensés

Pour accéder au service d'alertes radars sur votre TomTom GO Camper Max / Camper Max 2nd Gen, vous devez disposer d'une connexion Internet active.

11

Remarque : le service d'alertes radars TomTom n'est pas disponible dans tous les pays. Pour les conducteurs circulant en France, TomTom fournit le service Zones de danger et Zones à risques. En Suisse et en Allemagne, des lois interdisent l'utilisation de GPS indiquant la localisation des radars fixes et mobiles. Conformément à ces lois, les alertes radars ont été désactivées sur tous les GPS TomTom. Vous pouvez néanmoins réactiver ces alertes si vous voyagez en dehors de l'Allemagne ou de la Suisse. La légalité des alertes radars au sein de l'UE varie selon les pays. Par conséquent, l'utilisation de ce service est à vos risques et périls. TomTom décline toute responsabilité relativement à l'utilisation de ces alertes et avertissements.

ALERTES RADARS

Selon les paramètres choisis, vous recevrez diverses notifications concernant les radars :

- + Icône radar dans la barre de parcours et le long de votre parcours sur la carte
- + Distance jusqu'au prochain radar dans la barre de parcours
- + Limitation de vitesse au niveau du radar dans la barre de parcours
- + Alerte sonore à l'approche d'un radar
- + Votre vitesse est contrôlée lorsque vous vous approchez de l'emplacement du radar et lorsque vous conduisez dans une zone de radars de tronçon. En cas d'excès de vitesse supérieur à 5 km/h (3 mph), la barre de parcours devient rouge. En cas d'excès de vitesse inférieur ou égal à 5 km/h (3 mph), la barre de parcours devient orange.

En mode carte et en mode guidage, vous pouvez consulter le type de radar, la limitation de vitesse et la longueur d'une zone de tronçon. Il vous suffit de sélectionner l'icône correspondante dans la barre de parcours. En mode carte, vous pouvez également sélectionner un type de radar pour savoir si vous en rencontrerez sur votre parcours.

Signalement d'un radar

Si vous passez devant un radar pour lequel vous n'aviez pas reçu d'alerte, veuillez nous le signaler. Assurez-vous d'être connecté aux services TomTom, ainsi qu'à votre compte TomTom. Une fois le radar signalé, les informations associées seront enregistrées sur votre GPS, avant d'être anonymisées et partagées avec les autres conducteurs. Pour signaler un radar, vous avez deux (2) possibilités :

1 : Depuis le volet de vitesse

- 1. En mode guidage, appuyez sur le symbole Radar du volet de vitesse
- 2. Un message de confirmation vous remerciant de votre signalement s'affichera

2 : À l'aide du menu abrégé

- 1. En mode guidage, appuyez sur l'icône Position actuelle ou sur le volet de vitesse
- 2. Appuyez ensuite sur Signaler un radar dans le menu contextuel
- 3. Un message de confirmation vous remerciant de votre signalement s'affichera

Remarque : pour supprimer un signalement de radar, choisissez l'option Annuler dans le message.

Mise à jour des données de localisation des radars et zones de danger

Si vous passez au niveau d'un radar mobile qui a été signalé, un message s'affichera dans la barre de parcours, vous demandant si le radar est toujours présent. Appuyez sur **Oui** ou **Non** pour mettre à jour les informations relatives au radar.

ZONES DE DANGER ET ZONES À RISQUES

Le service Zones de danger et Zones à risques de TomTom est spécialement conçu pour les déplacements en France.

Depuis le 3 janvier 2012, il est illégal de recevoir des avertissements relatifs à la localisation des radars fixes et mobiles en France.

Conformément à cette loi, votre TomTom GO Camper Max / Camper Max 2nd Gen vous envoie une alerte à l'approche des zones de danger et zones à risques (et non au niveau des radars).

Remarque : la localisation des zones de danger est fixe/permanente. Les zones à risques sont quant à elles signalées par les automobilistes. Elles correspondent à des zones de danger « temporaires ».

Les zones de danger et zones à risques peuvent regrouper un (1) ou plusieurs radars et dangers, auquel cas l'icône de zone de danger apparaîtra à l'approche de chaque danger. La longueur minimale de ces zones est de 300 m [0,19 miles] sur les routes en zone urbaine, de 2 000 m [1,24 miles] sur les routes secondaires et de 4 000 m [2,49 miles] sur les autoroutes.

- + La position des radars n'est plus accessible. Elle a été remplacée par l'icône Zone de danger, qui s'affichera dès que vous approcherez les zones concernées
- + La longueur de la zone dépend du type de route. Elle peut être de 300 m, 2 000 m ou 4 000 m
- + Une même zone de danger peut regrouper plusieurs radars
- + Lorsque les radars d'une même zone de danger sont proches les uns des autres, il se peut que plusieurs zones de danger fusionnent, ce qui étendra la longueur de la zone de danger annoncée. Veuillez noter que, en dehors de France, vous recevrez des alertes sur la localisation des radars. En France, vous recevrez des alertes sur les zones de danger et zones à risques.

POINTS D'INTÉRÊT (PI)

Vous pouvez trouver des listes de points d'intérêt sur votre TomTom GO Camper Max / Camper Max 2nd Gen. Une liste de points d'intérêt comporte par exemple des campings ou des restaurants dans la zone où vous vous rendez et constitue un moyen simple de sélectionner un emplacement sans le rechercher à chaque fois. Outre les listes de points d'intérêt standard, des listes de points d'intérêt fournies par nos partenaires sont préinstallées sur votre TomTom GO Camper Max / Camper Max 2nd Gen.

Utilisation d'une liste de points d'intérêt sur votre TomTom GO Camper Max / Camper Max 2nd Gen

- 1. Sélectionnez Mes destinations dans le menu principal
- 2. Votre liste de points d'intérêt s'affiche dans la liste des destinations.
- 3. Sélectionnez votre liste de points d'intérêt.
- 4. Votre liste de points d'intérêt s'ouvre, répertoriant tous les points d'intérêt de la liste.

Conseil : masquez le clavier ou faites défiler la liste des résultats pour afficher plus de résultats. **Conseil:** vous pouvez passer de l'affichage des résultats sur la carte à l'affichage sous forme de

liste en sélectionnant le bouton liste/carte



Sélection d'un point d'intérêt dans la liste ou sélection du mode carte pour afficher tous les points d'intérêt sur la carte

- 1. Pour planifier un parcours jusqu'à cette destination, sélectionnez Aller.
- 2. Un parcours est planifié et l'appli vous guide jusqu'à votre destination. Dès que vous commencez à rouler, le mode guidage s'affiche automatiquement

Toujours afficher l'emplacement des points d'intérêt de votre liste sur la carte

- 1. Sélectionnez Menu principal > Paramètres > Carte et affichage > Voir sur carte
- Sélectionnez Points d'intérêt Une liste de toutes les listes de points d'intérêt enregistrées sur votre TomTom GO Camper Max / Camper Max 2nd Gen apparaît
- Activez la liste de points d'intérêt que vous voulez voir sur votre carte
 Remarque : vous ne pouvez pas activer plus de 5 listes de points d'intérêt simultanément
 Conseil : sélectionnez Plus de catégories pour afficher la liste alphabétique complète

Revenez au mode carte
 Les emplacements des points d'intérêt de votre liste apparaissent sur la carte

DÉPANNAGE

Le GPS ne démarre pas ou ne répond plus aux commandes

Si votre GPS ne répond pas, vérifiez d'abord que la batterie est chargée. Votre GPS vous alerte lorsque le niveau de batterie est faible ou critique. Si la batterie est complètement déchargée, le GPS passera en mode veille.

Si le problème ne vient pas du niveau de charge de la batterie, vous pouvez tenter de redémarrer le GPS. Pour ce faire, maintenez le bouton marche/arrêt enfoncé jusqu'à ce que le logo TomTom s'affiche et que vous entendiez le roulement de tambour.

ANNEXE

Consignes de sécurité et avertissements importants

GPS (Global Positioning System), GLONASS (Global Navigation Satellite Systems) et Galileo Les systèmes GPS (Global Positioning System), GLONASS (Global Navigation Satellite System) et

Galileo s'appuient sur les satellites pour fournir des données de localisation et de temps partout dans le monde.

Le système GPS est utilisé et contrôlé par le gouvernement des États-Unis d'Amérique, qui est seul responsable de la disponibilité et de la précision du système.

Le système GLONASS est utilisé et contrôlé par le gouvernement de Russie, qui est seul responsable de la disponibilité et de la précision du système.

Le système GALILEO est utilisé par l'Agence du GNSS européen (GSA), qui est seule responsable de la disponibilité et de la précision du système.

Tout changement dans la disponibilité et la précision des systèmes GPS, GLONASS et GALILEO ou dans les conditions environnementales risque d'affecter le fonctionnement de cet appareil. TomTom décline toute responsabilité quant à la disponibilité et la précision des systèmes GPS, GLONASS et GALILEO.

Important ! À lire avant utilisation !

Le non-respect total ou partiel des présentes mises en garde et instructions peut entraîner un préjudice corporel (blessures graves voire décès). Toute configuration, toute utilisation et tout entretien inappropriés de ce GPS peuvent accroître le risque de blessures graves, de décès et d'endommagement du GPS.

Mise en garde relative à l'utilisation

Il est de votre responsabilité de faire preuve de bon sens, de prudence et de précaution lorsque vous utilisez ce GPS. Lorsque vous conduisez, ne vous laissez pas distraire par les interactions avec le GPS. Ne détournez pas trop longtemps les yeux de la route pour regarder le GPS lorsque vous conduisez. Vous devez respecter les lois limitant ou interdisant l'utilisation de téléphones portables et autres terminaux électroniques, notamment les exigences relatives à l'obligation d'utiliser les fonctions mains-libres pour passer des appels au volant. Respectez la réglementation en vigueur et les panneaux de signalisation, notamment ceux concernant les dimensions, le poids et le type de chargement de votre véhicule. TomTom ne garantit pas un fonctionnement sans erreur du GPS, ni la précision des parcours proposés, et ne saurait être tenu responsable des sanctions liées au non-respect des lois et réglementations.

L'utilisateur doit désactiver le GPS dans les environnements présentant un risque d'explosion, tels que les stations-service, les entrepôts de produits chimiques et les sites utilisant des explosifs.

Remarque relative aux véhicules commerciaux et hors gabarit

Les GPS non équipés d'une carte pour poids lourds ou camping-car ne fournissent pas d'itinéraires adaptés aux véhicules commerciaux et hors gabarit. Si votre véhicule est soumis à des restrictions (poids, dimensions, vitesse ou autres) sur les voies publiques, vous devez uniquement utiliser un GPS équipé d'une carte pour poids lourds ou pour camping-car. Vous devez indiquer les caractéristiques de votre véhicule sur le GPS. Utilisez uniquement ce GPS comme aide à la navigation. Ne suivez pas les instructions de navigation qui pourraient vous mettre en danger, vous ou d'autres usagers de la route. TomTom décline toute responsabilité en cas de dommages découlant de votre non-respect ce préavis.

Installation adéquate

Lorsque vous installez le GPS, veillez à ne pas entraver la visibilité ou l'accès aux commandes du véhicule. Veillez à ne pas positionner le GPS à un endroit où il pourrait empêcher le déploiement d'un airbag ou de tout autre dispositif de sécurité de votre véhicule.

Stimulateurs cardiaques

Les fabricants de stimulateurs cardiaques recommandent de maintenir une distance d'au moins 15 cm (6") entre un appareil portable sans fil et un stimulateur cardiaque afin d'éviter d'éventuelles interférences avec le stimulateur cardiaque. Ces consignes sont conformes aux recommandations et recherches indépendantes du Wireless Technology Research (Centre de recherche sur la technologie sans fil).

Conseils pratiques à l'attention des personnes portant un stimulateur cardiaque :

- Maintenez TOUJOURS une distance de plus de 15 cm (6") entre votre stimulateur cardiaque et votre appareil.
- Ne placez jamais l'appareil dans une poche de poitrine.

Autres appareils médicaux

Consultez votre médecin ou le fabricant de l'appareil médical afin de savoir si l'utilisation de votre produit sans fil est susceptible de provoquer des interférences avec l'appareil médical.

Entretien du GPS

- Veillez au bon entretien de votre GPS :
- N'ouvrez le boîtier du GPS en aucune circonstance. L'ouverture du boîtier comporte des risques et annulerait la garantie de votre GPS.
- Essuyez ou séchez l'écran de votre appareil avec un chiffon doux. N'utilisez aucun produit de nettoyage.

Caractéristiques de la batterie

GPS	TomTom GO Camper Max / Camper Max 2nd Gen
Caractéristiques de la batterie	5 V-2,4 A
	Lithium-polymère

Utilisation de vos informations par TomTom

Vous pouvez consulter les informations relatives à l'utilisation des données personnelles à la page tomtom.com/privacy.

Informations sur la batterie et l'environnement

Votre GPS

Ne pas désassembler, écraser, tordre, déformer, percer ou mettre en pièces le produit. Ne pas utiliser dans un environnement humide et/ou corrosif. Ne pas placer, stocker ou laisser l'appareil dans un lieu soumis à une température élevée, en plein soleil, à proximité d'une source de chaleur, dans un four micro-ondes ou dans un conteneur pressurisé. Éviter de l'exposer à des températures supérieures à 50 °C (122 °F) ou inférieures à -20 °C (-4 °F).

Évitez de laisser tomber le GPS. Si l'appareil tombe et que vous pensez qu'il est endommagé, veuillez contacter le support client. Utilisez l'appareil uniquement avec les chargeurs, fixations et câbles USB fournis. Pour les remplacements approuvés par TomTom, rendez-vous sur www.tomtom.com.

Température de fonctionnement

Ce GPS demeurera parfaitement opérationnel dans des températures comprises entre 32 °F/0 °C et 113 °F/45 °C. Toute exposition prolongée à des températures supérieures ou inférieures peut endommager le GPS et est donc déconseillée. Températures : fonctionnement standard : entre 32 °F/0 °C et 113 °F/45 °C ; stockage de courte durée : entre -4 °F/-20 °C et 122 °F/50 °C ; stockage de longue durée : entre -4 °F/-20 °C et 95 °F/35 °C.

Important : avant de rallumer le GPS, attendez au moins une heure, afin de permettre à l'appareil d'atteindre une température de fonctionnement. N'utilisez pas l'appareil hors de cette plage de températures.

Batterie du GPS (non remplaçable)

Selon le modèle, ce produit contient une batterie au lithium ion ou au lithium polymère. Veuillez ne pas modifier ou transformer la batterie. Ne tentez pas d'insérer des objets étrangers dans la batterie, de l'immerger ou de l'exposer à l'eau ou à d'autres liquides. N'exposez pas la batterie au feu, à une explosion ou à tout autre danger. Veuillez ne pas court-circuiter une batterie ou relier les bornes de la batterie par des objets métalliques conducteurs. Ne tentez pas de remplacer ou de retirer la batterie par vous-même, sauf si le manuel d'utilisation indique clairement que la batterie peut être remplacée par l'utilisateur. La batterie du TomTom GO Camper Max / Camper Max 2nd Gen peut uniquement être retirée par un professionnel qualifié. Les batteries remplaçables par l'utilisateur doivent être utilisées uniquement dans les systèmes pour lesquels elles sont prévues.

Attention : risque d'explosion si la batterie est remplacée par un type de batterie incorrect. En cas de problème de batterie, veuillez contacter le support client de TomTom. L'autonomie de la batterie indiquée correspond à l'autonomie maximale possible basée sur un profil d'utilisation moyen. Elle ne peut être atteinte que dans des conditions atmosphériques spécifiques. Pour prolonger l'autonomie de la batterie, laissez le GPS dans un lieu sec et frais. Suivez les conseils figurant dans cette FAQ : tomtom.com/battery tips. La recharge est impossible à des températures inférieures à 32 °F/0 °C ou supérieures à 113 °F/45 °C.

En cas de non-respect de ces consignes, la batterie risque de libérer de l'acide, de surchauffer, d'exploser, de s'enflammer voire de causer un préjudice corporel et/ou matériel. Ne pas essayer de percer, ouvrir ni démonter la batterie. En cas de fuite de la batterie et de contact avec le liquide, nettoyez abondamment à l'eau et consultez immédiatement un médecin.



Mise au rebut de la batterie

LA BATTERIE CONTENUE DANS LE PRODUIT DOIT ÊTRE RECYCLÉE OU MISE AU REBUT CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES LOCALES, ÉTANT ENTENDU QU'ELLE NE DOIT JAMAIS ÊTRE JETÉE AVEC LES DÉCHETS MÉNAGERS. EN RESPECTANT CES RÈGLES, VOUS CONTRIBUEZ À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT.



Mise au rebut des déchets électroniques DEEE

Au sein de l'UE/EEE, le boîtier et/ou l[']emballage portent le symbole de la poubelle barrée, conformément à la directive européenne 2012/19/EU (DEEE). Ce produit ne doit pas être traité comme un déchet ménager ni mis au rebut avec les déchets municipaux non triés. Vous pouvez retourner ce produit à son point de vente ou au point de ramassage local de votre municipalité, à des fins de recyclage. En dehors de l'UE/EEE, le symbole de la poubelle barrée n'a pas forcément la même signification. Pour plus d'informations sur les possibilités de recyclage dans votre pays, adressez-vous à l'autorité locale compétente. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de respecter la législation locale lors de la mise au rebut de ce produit.

Législation américaine - Débit d'absorption spécifique (DAS)

CE MODÈLE D'APPAREIL SANS FIL RÉPOND AUX EXIGENCES GOUVERNEMENTALES EN MATIÈRE D'EXPOSITION AUX ONDES RADIO DANS LE CADRE D'UNE UTILISATION CONFORME AUX INSTRUCTIONS DE CETTE SECTION

Ce système de navigation par GPS est un émetteur-récepteur radio. Il est conçu et fabriqué pour ne pas dépasser les limites d'émission et d'exposition aux fréquences radio définies par la FCC (Federal Communications Commission) du gouvernement américain et par Industry Canada (IC) du gouvernement canadien.

Les limites de DAS recommandées par la FCC (Federal Communications Commission) du gouvernement américain et Industry Canada (IC) du gouvernement canadien sont de 1,6 W/kg en moyenne par gramme de tissu pour le corps (4,0 W/kg en moyenne pour 10 grammes de tissu pour les extrémités : mains, poignets, chevilles et pieds). Les tests de DAS sont effectués dans des positions d'utilisation standard indiquées par la FCC/l'IC à la puissance certifiée la plus élevée de l'appareil et à toutes les bandes de fréquences.

Informations FCC destinées à l'utilisateur



CET APPAREIL EST CONFORME À LA SECTION 15 DES RÈGLES FCC

Déclaration de conformité à la FCC (Federal Communications Commission)

Cet équipement émet de l'énergie sous forme de radiofréquences. En cas d'utilisation inappropriée, c'est-à-dire non conforme aux instructions du présent manuel, il est susceptible de créer des interférences avec les systèmes de radiocommunication et récepteurs de télévision.

Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas créer d'interférences nuisibles et (2) cet appareil doit tolérer les interférences reçues, ce qui inclut les interférences qui risquent de provoquer une utilisation indésirable.

Cet équipement a été testé et entre dans la catégorie des appareils numériques de Classe B, selon la Section 15 de la réglementation de la FCC. Ces limites ont été conçues pour protéger les installations domestiques contre les interférences néfastes. Cet équipement génère, utilise et émet de l'énergie sous forme de radiofréquences. En cas d'installation et d'utilisation non conformes aux instructions, il est susceptible de créer des interférences ne surviendront pas dans une installation donnée. En cas d'interférences radio ou télévisuelles, pouvant être vérifiées en allumant, puis en éteignant l'équipement, l'utilisateur est invité à essayer de résoudre le problème de l'une des façons suivantes :

- réorienter ou déplacer l'antenne de réception ;
- éloigner l'équipement du poste de réception ;
- brancher l'équipement sur une prise appartenant à un circuit différent de celui du récepteur ;
- Demander de l'aide auprès du revendeur ou d'un technicien radio/TV expérimenté.

Tous changements ou modifications qui ne seraient pas expressément approuvés par la partie responsable de la conformité peuvent entraîner la nullité de l'autorisation accordée pour utiliser cet équipement.

Avertissements de l'IC

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

- 1. This device may not cause interference, and
- 2. This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Ce GPS comporte un ou plusieurs émetteurs/récepteurs non soumis à licence. Ces dispositifs sont conformes aux normes CNR de l'ISDE (Innovation, Sciences et Développement économique Canada) relatives aux équipements non soumis à licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- 1. L'appareil ne doit produire aucune interférence, et
- 2. L'appareil doit supporter toute interférence radioélectrique, même si cette interférence est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Caution: Exposure to Radio Frequency Radiation

- 1. To comply with the Canadian RF exposure compliance requirements, this device and its antenna must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.
- 2. To comply with RSS 102 RF exposure compliance requirements, a separation distance of at least 20 cm must be maintained between the antenna of this device and all persons.

Attention : exposition au rayonnement radiofréquence

- 1. Pour être conformes aux exigences canadiennes relatives à l'exposition aux radiofréquences, ce GPS et son antenne ne doivent pas être placés à proximité d'un autre émetteur ou d'une autre antenne, ou manipulés simultanément avec ces derniers.
- 2. Conformément aux normes CNR 102 d'exposition aux radiofréquences, il convient de maintenir une distance d'au moins 20 cm entre l'antenne du GPS et tout individu.

Avertissements de l'FCC

Suite à des tests, il a été déterminé que ce GPS respecte les limites fixées pour un appareil digital de Classe B, conformément à la Section 15 de la réglementation de la FCC. Ces limites ont été conçues pour protéger les installations domestiques contre les interférences néfastes. Cet équipement génère, utilise et émet de l'énergie sous forme de radiofréquences. En cas d'installation et d'utilisation non conforme aux instructions, il est susceptible de créer des interférences avec les systèmes de radiocommunication. Il n'existe aucune garantie contre ces interférences. En cas d'interférences radio ou télévisuelles, pouvant être vérifiées en allumant, puis en éteignant l'équipement, l'utilisateur est invité à essayer de résoudre le problème de l'une des façons suivantes :

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception.
- Éloigner l'équipement du récepteur.
- Brancher l'équipement sur une prise appartenant à un circuit différent de celui du récepteur.
- contacter le revendeur ou un technicien radio/TV expérimenté pour obtenir une assistance.

Nous vous informons que tous changements ou modifications qui ne seraient pas expressément approuvés par la partie responsable de la conformité peuvent entraîner la nullité de l'autorisation accordée pour utiliser cet équipement.

Déclaration de la FCC relative à l'exposition aux rayonnements radiofréquences

- 1. Cet émetteur ne doit pas être placé à proximité d'un autre émetteur ou d'une autre antenne, ou manipulé simultanément avec ces derniers.
- 2. Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements radiofréquences, telles que fixées par la FCC pour les environnements non contrôlés. Cet équipement doit être installé et utilisé de manière à maintenir une distance minimale de 20 centimètres entre l'émetteur et votre corps.

Cet équipement a fait l'objet de tests de conformité avec les exigences de la FCC, notamment en utilisant des câbles blindés et les connecteurs correspondants. Il est important d'utiliser des câbles blindés et les connecteurs correspondants pour réduire les risques d'interférences radio et télévisuelles. Vous pouvez obtenir ce type de câble auprès d'un revendeur agréé. Si l'utilisateur modifie l'équipement ou ses périphériques sans l'approbation de TomTom, la FCC est susceptible de lui retirer l'autorisation d'utiliser l'équipement. Les clients résidant aux États-Unis sont invités à se référer à la brochure suivante, rédigée par la Federal Communications Commission : « How to Identify and Resolve Radio-TV Interference Problems ». Ce livret est disponible auprès du service d'impression du gouvernement américain : US Government Printing Office, Washington, DC 20402. N° de stock 004-000-00345-4.

	TomTom GO Camper Max / Camper Max 2nd Gen							
ID* FCC	Présente l'ID FCC : S4LFF50							
IC*	Présente l'IC : 5767A-FF50							

Déclaration d'exposition aux rayonnements à fréquence radio définie par la FCC

Les émetteurs contenus dans cet appareil ne doivent pas être placés à proximité d'un autre émetteur ou d'une autre antenne, ni manipulés simultanément avec ces derniers.

Sélection du code pays FCC

La fonction de sélection du code de pays est désactivée pour les produits distribués aux États-Unis ou au Canada. Conformément aux réglementations de la FCC, les produits Wi-Fi distribués aux États-Unis peuvent uniquement être utilisés sur les canaux d'exploitation américains.

Où trouver l'ID FCC et de l'ID IC de votre GPS

L'ID FCC et l'ID IC figurent sous l'appareil.

Emissions Information for Canada

This device complies with Industry Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:

- Cet appareil ne doit pas créer d'interférences nuisibles.
- Cet appareil doit tolérer les interférences reçues, notamment celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

Operation is subject to the condition that this device does not cause harmful interference.

This Class B digital apparatus complies with Canadian ICES-003. CAN ICES-3(B)/NMB-3(B)

The Country Code Selection feature is disabled for products marketed in the US or Canada.

Equipment is certified to the requirements of RSS-247 for 5 GHz.

Informations relatives aux émissions au Canada

Ce GPS est conforme aux normes CNR de l'ISDE relatives aux équipements non soumis à licence. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

- Cet appareil ne doit pas créer d'interférences nuisibles.
- Cet appareil doit tolérer les interférences reçues, notamment celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

Son utilisation est autorisée dans la mesure où l'appareil ne provoque pas d'interférences nuisibles.

Cet appareil numérique de classe B est conforme aux règlements canadiens ICES-003. CAN ICES-3(B)/NMB-3(B)

La fonction de sélection du code de pays est désactivée pour les produits distribués aux États-Unis ou au Canada.

L'équipement est certifié conforme aux exigences de la norme CNR-247 applicable au matériel exploité dans la bande 5 GHz.

IMPORTANT NOTE

Déclaration d'exposition aux rayonnements IC :

- Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies par la norme IC RSS-102 pour un environnement non contrôlé.
- Cet appareil et son ou ses antenne(s) ne doivent pas être placés à proximité d'un autre émetteur ou d'une autre antenne, ou manipulés simultanément avec ces derniers.
- End users must follow the specific operating instructions for satisfying RF exposure compliance. To maintain with IC RF exposure compliance requirements, please follow the operation instructions in this manual.

REMARQUE IMPORTANTE

Déclaration de l'IC relative à l'exposition aux rayonnements :

- Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies par la norme IC RSS-102 pour un environnement non contrôlé.
- Ce GPS et son/ses antenne(s) ne doivent pas être placés à proximité d'un autre émetteur ou d'une autre antenne, ni manipulés simultanément avec ces derniers.
- Pour assurer la conformité du produit avec les normes d'exposition aux radiofréquences, les utilisateurs finaux doivent respecter les consignes d'utilisation. Pour assurer la conformité du produit avec les normes de l'IC relatives à l'exposition aux radiofréquences, veuillez respecter les consignes d'utilisation de ce manuel.

Logo Triman



Certification pour l'Australie



Ce produit porte le symbole Regulatory Compliance Mark (RCM), qui atteste de sa conformité avec les réglementations australiennes en vigueur.

Certification pour la Nouvelle-Zélande

Ce produit porte le symbole R-NZ, qui atteste de sa conformité avec les réglementations néozélandaises en vigueur.

Appli TomTom MyDrive

Ce GPS est compatible avec l'application mobile TomTom MyDrive, téléchargeable depuis les boutiques d'applications. Pour utiliser l'application mobile TomTom MyDrive sur votre smartphone et la synchroniser avec votre produit, veuillez vous assurer que vous bénéficiez d'un forfait de données mobiles auprès d'un opérateur tiers de service sans fil. L'acquisition de ce forfait et les frais associés sont de votre seule responsabilité. TomTom ne saura être tenu responsable des coûts ou dépenses associés à ce plan de connectivité réseau (tels que les frais de traitement des données ou d'éventuels frais de connexion pouvant être imposés par votre opérateur). Toute modification de la disponibilité ou de la fiabilité de la connexion réseau peut avoir un impact sur le fonctionnement de certains services TomTom disponibles sur cet appareil.

Partie responsable en Amérique du Nord

TomTom, Inc., 11 rue Lafayette, Lebanon, New Hampshire, NH 03766.

Conditions générales : garantie limitée et contrat de licence utilisateur final

Nos conditions générales, y compris notre garantie limitée et notre contrat de licence utilisateur final, s'appliquent à ce produit. Rendez-vous sur tomtom.com/legal.

Ce document

Le plus grand soin a été apporté à la préparation de ce document. Cependant, en raison de l'évolution permanente de nos produits, certaines informations peuvent ne pas être tout à fait à jour. Les informations sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. TomTom ne saurait être tenu pour responsable en cas d'omissions ou d'erreurs techniques ou rédactionnelles contenues dans le présent document, ou en cas de dommages accessoires ou par ricochet résultant du contenu ou de l'utilisation de ce document. Ce document ne peut pas être copié sans l'accord préalable écrit de TomTom N. V.

Numéros de modèles

TomTom GO Camper Max / Camper Max 2nd Gen: 4YB70 / 4YD70

Marquage CE et directive d'équipements radio pour TomTom GO Camper Max / Camper Max 2nd Gen

CE

Cet appareil peut être utilisé dans tous les pays membres de l'UE. Les bandes de fréquences et la puissance maximale d'émission de fréquences radio dans lesquelles cet appareil fonctionne sont les suivantes :

TomTom déclare par la présente que le type d'équipement radio du système de navigation par GPS TomTom GO Camper Max / Camper Max 2nd Gen est conforme à la directive européenne 2014/53/ UE. L'intégralité de la déclaration de conformité européenne est disponible à l'adresse suivante : http://www.tomtom. com/en_gb/legal/declaration-of-conformity/

	Modèle		Modèle		Bande de Iodèle fréquences (Bluetooth)		Puissance maximale d'émission de radio- fréquences	3ande de fréquences (Wi-Fi)		Puissance maximale d'émission de radio- fréquences		Bande de réquences 5,8 G)	Puissanc maximal d'émissio de radio fréquenc	e e on - ces
4YB70		70 2 402- 2 480		<u>2-</u>) MHz	9,98 dBm	2 412- 2 472 M⊦	łz	18,38 d	Bm	5 180- 5 825 MHz	19,88 dB	Bm		
Modèle	Bande de fréquence s BT	Puissanc male d'éi de radio quences	e maxi- mission fré-	Bande de fréquences WIFI 2,4 G	Puissance maxi- male d'émission de radiofré- quences	Bande de fréquences WIFI 5 G	Puissa male c de rad quenc	nce maxi- l'émission liofré- es	Bande de fréquence WIFI 5 G	Puissance maxi- male d'émission de radiofré- quences	Bande de fréquences WIFI 5,8 G	Puissance maxi- male d'émission de radiofré- quences		
4YD70	2 402 — 2 480 MHz	9,98	dBm	2 412 2 472 MHz	19,88 dBm	5 180 — 5 240 MHz	15,9	98 dBm	5 500 — 5 700MH	19,88 dBm z	5 745 5 825 MHz	13,88 dBm		

Législation européenne - Débit d'absorption spécifique (DAS)

CE MODÈLE D'APPAREIL SANS FIL RÉPOND AUX EXIGENCES GOUVERNEMENTALES EN MATIÈRE D'EXPOSITION AUX ONDES RADIO DANS LE CADRE D'UNE UTILISATION CONFORME AUX INSTRUCTIONS DE CETTE SECTION

Ce système de navigation par GPS est un émetteur-récepteur radio. Il est spécialement conçu et fabriqué pour que ses émissions ne dépassent pas les limites d'exposition aux radiofréquences définies par le Conseil de l'Union européenne. La limite de DAS recommandée par le Conseil de l'Union européenne est, pour le corps, de 2,0 W/kg en moyenne pour 10 grammes de tissu et, pour les extrémités (mains, poignets, chevilles et pieds), de 4,0 W/kg en moyenne pour 10 grammes de tissu. Les tests de DAS sont effectués dans les positions d'utilisation standard indiquées par le Conseil de l'Union européenne, à la puissance certifiée la plus élevée de l'appareil pour toutes les bandes de fréquences testées.

Accessoires fournis avec ce GPS

Tous les GPS et modèles sont fournis avec un guide de démarrage rapide, une fixation rapide, un chargeur de voiture et un câble USB.

Informations de copyright

© 1992 - 2022 TomTom. Tous droits réservés. TomTom et le logo « deux mains » sont des marques commerciales de TomTom N.V. ou l'une de ses filiales.

Le logiciel inclus dans ce produit contient un logiciel sous licence GNU protégé par le droit d'auteur. Un exemplaire de cette licence peut être consulté dans la section Licence. Nous pouvons vous communiquer le code source complet correspondant jusqu'à trois ans après l'envoi du dernier lot de ce produit. Pour en savoir plus, consultez la page tomtom.com/gpl ou contactez votre équipe locale de support client TomTom à l'adresse tomtom.com/support. Sur demande de votre part, nous vous enverrons un CD comportant le code source correspondant.

Cerence® est une marque déposée de Cerence Operating Company et est ici utilisée sous licence

Le nom et les logos **Bluetooth**[®] sont des marques déposées de Bluetooth SIG, Inc. et sont utilisés par TomTom sous licence. Les autres marques et noms de marque sont la propriété de leur détenteur respectif.

Wi-Fi[®] est une marque déposée de Wi-Fi Alliance[®].

Apple, iPhone, Mac et Siri sont des marques commerciales d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays.

Google, Google Play, le logo Google Play, Android et les autres marques sont des marques commerciales de Google LLC.